

# DEMANDE DE DIAGNOSTIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE CESSION IMMOBILIERE

#### Information concernant le diagnostic :

Adresse de l'installation à contrôler : \*

- Veiller à rendre accessible et ouvert le plus possible les éléments de la filière d'assainissement (fosses, bacs à graisse, regards de visite).
- Fournir tous les documents probants concernant le dispositif d'assainissement de la propriété (rapport de diagnostic existant, photos de l'installation, caractéristiques techniques de la fosse septique et de l'épandage, factures de vidange, piscine, étude de sol, etc.).
- Pour tous les contrôles réalisés uniquement avec un mandataire (en l'absence du propriétaire) une copie du mandat de vente devra être communiquée avec ce formulaire.
- Adresse: Complément d'adresse : ..... Code Postal : .....Ville : ..... Références cadastrales : Section(s) : ..... N° de parcelle(s) : ...... Propriétaire de l'habitation : \* Noms, prénom : Adresse: Complément d'adresse : ..... Code Postal : ...... Ville : ..... Date de naissance :..... Téléphone: Courriel:....@ Occupant de l'habitation (si différent du propriétaire) : Noms, prénom : Téléphone: Courriel: .....@ Coordonnées du mandataire (agence immobilière ou personne en charge de la vente), s'il y en a un :

Noms, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal :

Téléphone :

Courriel :

Pièces à fournir : copie du mandat. \*

Notaires en charge de la vente im	mobilière :
Noms. prénom :	
Complément d'adresse :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone :	
Courriel :	@
<ul> <li>Personne à contacter pour effectu</li> </ul>	uer la visite * :
	@
Courrier	<u> </u>
<ul> <li>Rappel des coordonnées de la ou</li> </ul>	des personne(s) à facturer * :
Noms, prénom :	
Code Postal : Ville :	
Je souhaite recevoir mon rapport: * (un seul choix possible, en l'absence d'indication le diagnos	
□ Par mail	□ Par courrier
Je soussigné(e),	
Nom:Prén	
confirme la commande d'un diagnostic du renseignée dans ce formulaire.	système d'assainissement non collectif de ma propriété
Je reconnais avoir pris connaissance du mor Portes de Normandie (tarifs ci-joint).	ntant de la redevance applicable sur le territoire d'Evreux
Je devrai m'acquitter de cette prestation sou Public.	s les délais impartis dès réception de la facture du Trésor
Je m'engage à prendre connaissance et à resp	ecter le règlement de service.
Je m'engage, conformément à l'article 4 de l'e	arrêté du 27 avril 2012 à rendre accessible tous les ouvrages
	a absence de ceux-ci, les ouvrages d'assainissement seront
considérés comme non-existant et l'installation	on comme incomplète et/ou non accessible (non-conforme).
	Le (date) :
Signature <b>du propri</b>	<u>étaire</u> , précédée de la mention «lu et approuvé »



#### Merci de nous faire parvenir ce formulaire dûment complété par mail à l'adresse suivante :

### anc@epn-agglo.fr

# Renseignements complémentaire 02 32 31 72 43

Il est également possible de nous envoyer ou déposer ces éléments à :

Evreux Portes de Normandie, 9 rue Voltaire, CS 40423, 27004 EVREUX.



# Une facture vous sera envoyée après l'intervention.

Le règlement est à effectuer auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

# TARIFS APPLICABLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 Conformément à la délibération n° 2023-12-19/42 du 19 décembre 2023

TARIFS 2024		Installations ANC ≤ 20 EH	Installations ANC comprises entre 21 et 200 EH
Je vends ma maison	Mon installation n'a jamais été contrôlée/diagnostic initial	120 72 6	141 00 0
	Actualisation de mon rapport datant de plus de 3 ans	139,73 €	141,08 €
	Contrôle de branchement en cas de cession, pour bâtiment ou maison de moins de 120 m²	Non concerné	275 €
	Contrôle de branchement en cas de cession, pour bâtiment ou maison supérieur de 120 m²	Non concerné	Devis spécifique
	Déplacement sans intervention (absence de l'usager au rendez-vous, intervention jugée non réalisable,) (1)	45,67 €	45,67 €
	Contre visite après dégagement ou modification des ouvrages (2)	93,15 €	94,05 €

<sup>(1)</sup> En cas de demande de déplacement après dégagement des ouvrages, ce tarif sera facturé.

<sup>(2)</sup> Vérification de l'installation existante après dégagement ou modification des ouvrages à la suite d'un contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier.